



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



STRATÉGIE DE DÉFENSE POUR L'ARCTIQUE



La région Arctique est un espace d'intérêt stratégique croissant, à la croisée des enjeux climatiques, économiques et géopolitiques. Les effets du changement climatique y ouvrent des routes maritimes et des perspectives d'exploitation des ressources naturelles, tout en accentuant les fragilités écologiques et sécuritaires. La compétition stratégique s'y intensifie : l'invasion de l'Ukraine par la Russie a bouleversé les équilibres régionaux, consacrant un basculement stratégique majeur avec désormais sept des huit États riverains membres de l'OTAN. **Si l'Arctique devient le théâtre d'une rivalité croissante entre puissances, sa polarisation aura des effets concrets et directs sur la stabilité de l'espace euro-atlantique.**

Dans pareil contexte, notre stratégie de défense entend se structurer autour de trois piliers complémentaires : (1) le positionnement stratégique, avec un renforcement de la présence française dans les enceintes de gouvernance arctique et dans les dialogues politico-militaires ; (2) la coopération, via le développement de partenariats bilatéraux et multilatéraux avec les pays arctiques, notamment au sein de l'OTAN et de l'UE ; (3) l'axe capacitaire, visant à renforcer la capacité des armées françaises à connaître, surveiller et agir dans cette zone.

La stratégie s'inscrit pleinement dans la continuité de notre Revue nationale stratégique : faire de la France une puissance fidèle à ses alliés, profondément européenne, et capable d'assumer ses responsabilités dans un monde toujours plus incertain.



À travers ses trois piliers, la stratégie de défense française pour l'arctique se décline selon **sept axes stratégiques de Défense** :

- 1** | **Améliorer la visibilité et la légitimité de la France dans cette région**, par une participation active aux forums arctiques et la valorisation des actions menées par les armées françaises dans la zone ;
- 2** | **Assurer une cohérence globale de notre action au niveau national**, grâce à une coordination interministérielle renforcée, garantissant un effet démultiplicateur des actions françaises ;
- 3** | **Maîtriser le théâtre et l'environnement arctiques** en intensifiant le recueil de données environnementales et de renseignement et en poursuivant les déploiements ciblés dans la zone pour renforcer l'expérience opérationnelle, l'interopérabilité et la capacité à agir ;
- 4** | **Développer des partenariats bilatéraux**, avec les principaux acteurs de la région ainsi qu'avec les opérateurs privés français présents sur le terrain, afin de favoriser l'échange d'informations, le soutien logistique et le partage d'expériences ;
- 5** | **Renforcer l'interopérabilité à travers l'OTAN**, en s'appuyant sur les mécanismes et outils de l'Alliance (exercices conjoints, synergies capacitaires et opérationnelles, etc.) et en soutenant les ambitions de l'OTAN dans l'Arctique et le Grand Nord ;
- 6** | **Développer des équipements adaptés aux conditions extrêmes**, dès la conception ou par l'adaptation des systèmes existants (renforcement, protection, capteurs spécifiques), tout en veillant à l'équilibre coût-efficacité ;
- 7** | **Investir le domaine spatial arctique**, à la fois dans le segment orbital (satellites adaptés aux hautes latitudes) et terrestre (stations relais), tout en assurant une veille stratégique sur les installations étrangères sensibles et en consolidant la coopération avec les pays européens actifs dans ce domaine.



 **FACEBOOK**
@Armees.Gouv

 **X**
@Armees_Gouv

 **INSTAGRAM**
@armees_gouv

 **YOUTUBE**
Ministère des Armées

 **LINKEDIN**
Ministère des Armées

Retrouvez-nous sur www.defense.gouv.fr